

Qui a tué Walter Benjamin ?

« Je ne suis pas en meilleure posture que mes papiers »
(Walter Benjamin, août 1940)

« J'avais couru, avec mon attestation, au bureau pour les étrangers de passage. L'employé adipeux toisait ce groupuscule d'hommes qui brandissaient des confirmations de visas, et des sauf-conduits périmés, et des fiches de libération des camps, comme si nous ne venions pas d'autres pays, mais d'autres planètes, et que pour la sienne seule, la sienne propre, la seule favorisée, existât la faveur d'un séjour éternel ». (Anna Seghers, *Transit*)

De mars 1933, date du début de son exil en France à septembre 1940, date de sa mort volontaire sur la frontière franco-espagnole, Walter Benjamin a vécu de la manière la plus précaire qui soit dans toutes sortes de sous-locations, chambres de bonne, hôtels de passage, et autres gîtes de fortune (1)¹. Il s'est parfois replié à San Remo où son ancienne femme tenait une pension de famille ou bien chez Brecht, au Danemark, notamment lorsque sa situation financière devenait intenable. Il a écrit des articles, des compte-rendus de lecture sur commande pour s'assurer quelques subsides, a été placé à peu près continuellement sous la dépendance de fonds d'assistance communautaires ou de l'*Institut für Sozialforschung* dirigé par Max Horkheimer (2)². Il a entrepris de nombreuses démarches compliquées et usantes pour s'assurer, en France, un statut, jamais assuré, de réfugié, de résident légal, puis, en vain, pour obtenir la nationalité française.

Bref, ces sept années, comprises entre deux passages de frontières - le premier en forme de fuite et de salut provisoire, suite à l'arrivée au pouvoir des nazis, le 30 janvier 1933, et le second, clandestin et fatal, suite au refus des autorités de Vichy de lui accorder son visa de sortie du territoire français - portent lourdement les traits d'un *parcours d'exil*, voire d'*errance*. Mais celui-ci prend naturellement une charge particulière, du fait de son issue tragique. Quel est l'enchaînement des circonstances, quelle est la combinaison des facteurs qui se rejoignent pour transformer le village catalan frontalier de Port-Bou en *tombeau* de Benjamin ? Quelles sont ces extraordinaires puissances de la frontière qui, à quelques jours d'intervalle, l'associent soit à la mort, soit au salut ? Bien plus connu alors et menacé que Benjamin et tout aussi dépourvu de « visa de sortie », l'écrivain antifasciste allemand Lion Feuchtwanger entre en Espagne à Port-

¹ - Onze déménagements en quatre ans selon Jean-Maurice Monnoyer (Introduction à Walter Benjamin : *Ecrits français*, Gallimard, 1991, p. 11.

² « A partir de 1933, il [W.B.] se retrouva en exil à Paris, privé de moyens, obligé de compter sur l'assistance sporadique de quelques institutions juives (comme l'Alliance israélite universelle), sur l'aide de quelques amis et sur de longs séjours auprès de son ex-femme, Dora, à San Remo, ou chez Bertolt Brecht au Danemark. Dès 1937, la petite bourse de 80 dollars que lui octroyait l'Institut de recherches sociales désormais installé à Genève et bientôt à New York, auprès de l'université Columbia, sous la direction de Max Horkheimer, était devenu pour lui une condition essentielle de survie ». Enzo Traverso, présentation de *Correspondance Adorno-Benjamin, 1928-1940*, traduit de l'allemand par Philippe Ivernel, La fabrique, 2002, p. 15..

Bou, avec sa femme, sans la moindre difficulté, et ceci au cours des mêmes semaines cruciales... (3)³

Et donc, pour poser la question plus abruptement : de quoi est faite la mort de Walter Benjamin, pour que la disparition violente et prématurée d'un des plus éminents philosophes du XX^e siècle se trouve à tout jamais associée à « la frontière » ?

La réponse habituelle (« victime de la barbarie nazie », « fascisme ») porte la marque d'une sorte de « correction politique », indissociable de l'obligatoire « devoir de mémoire ». Elle souffre d'un excès de généralité, d'une imprécision que compense mal un ton de piété sulpicien (4)⁴. Après tout, au fil de ses semaines d'errance dans le sud de la France, au bord du gouffre, à l'issue de la capitulation, Benjamin n'est à aucun moment mis en présence d'un quelconque représentant de l'autorité allemande. Bien sûr, la tristement fameuse « Commission Kundt » est à pied d'œuvre, en zone non-occupée, s'activant à repérer dans les camps mis en place par l'autorité française les anti-fascistes et les Juifs dont le pouvoir nazi va pouvoir exiger, en vertu d'un article spécialement immonde des accords d'Armistice, la « livraison »⁵. Je l'ai déjà mentionné, la cause immédiate de l'arrêt (de mort) de Benjamin sur la frontière espagnole est l'absence de ce « visa de sortie » dont les candidats à l'émigration (en Amérique, pour la plupart) devaient être pourvus – mais qui, en pratique était inaccessible aux réfugiés, du fait des manœuvres dilatoires de l'administration française (les préfectures). Or, il est de notoriété publique que l'ensemble des mesures discriminatoires dont eurent à souffrir les réfugiés allemands, autrichiens et autres, les Juifs en premier lieu, mais les communistes, les antifascistes aussi, après la victoire allemande *ne durent rien à de quelconques pressions de l'administration nazie* : ces dispositifs destinés à discriminer et accabler les étrangers, notamment les ressortissants « ennemis », y compris ceux qui avaient été déchus de leur citoyenneté par l'Etat nazi (comme Benjamin) furent adoptées dès les premières heures du régime de Vichy (5). Elles sont l'effet de choix et d'orientations politiques concertés, d'une volonté de persécution de ces réfugiés, distincte et constante.

Aussi étrange et choquant que cela puisse paraître, Benjamin (au même titre que les réfugiés allemands et autrichiens présents sur le sol français durant l'été 1940) n'est pas seulement *rattrapé* par la machine de mort nazie, suite à la campagne-éclair de mai-juin. Il *continue* tout autant d'être, après la défaite française, le captif d'un dispositif général de précarisation, de discrimination, de

³ Voir à ce propos : Lion Feuchtwanger : *Le diable en France*, traduit de l'allemand par Gabrielle Perrin, Jean-Cyrille Godefroy, 1985, p. 217 sqq. pour le témoignage de Martha Feuchtwanger.

⁴ Même un chercheur très avisé comme Enzo Traverso n'échappe pas à ce « pli » : « Son suicide ne fut pas une démission, ce fut autant un acte de désespoir que sa dernière protestation contre le fascisme, au moment où aucune alternative ne lui semblait possible », op. cit. p. 20.

⁵ « Il est certain que Vichy a inauguré sa propre politique antisémite avant la publication du premier texte allemand et sans avoir reçu d'ordres directs des Allemands » Michaël R. Marrus et Robert Paxton : *Vichy et les juifs*, traduit de l'anglais par Marguerite Delmotte, Calmann-Lévy, 1981, p. 73 sqq..

stigmatisation mis en place par l'autorité politique et l'administration et qui n'a fait, au fond, que s'alourdir – *mais sans changer de trajectoire* – avec la chute de la République et la mise en place du gouvernement de Pétain. Bien loin que les mesures discriminatoires mises en place par les autorités de Vichy à l'encontre des Juifs et des réfugiés allemands et autrichiens s'inscrivent en rupture avec une supposée hospitalité (fondée sur des motifs politiques) qui aurait été pratiquée par les gouvernements précédents, elles ne font qu'*alourdir* le trait de l'ensemble des mesures restrictives et discriminatoires qui se sont abattues sur les réfugiés, notamment depuis 1938 (6)⁶. Des mesures qui les placent sous le coup d'un véritable *état d'exception permanent, catégoriel*, destiné à les séparer, les isoler du reste de la population : limitation de leurs déplacements, obligation de signaler à la police tous leurs changements de domicile, restriction de leurs possibilités d'accès à l'emploi, interdiction de participer à la vie publique, multiplication des obstacles à la naturalisation, etc. (7)⁷

De ce point de vue, cette sorte d'état d'exténuation morale et psychique, de dépression profonde, d'état crépusculaire qui a constitué le terreau subjectif de la décision prise par Benjamin d'« en finir » sur la frontière espagnole trouve sa source et son commencement bien en amont de son départ pour l'Espagne. La *plus absolue des solitudes* qui débouche sur sa mort désolée à Port-Bou (une mort qui semble imiter, jusque dans le détail, celle des personnages de Kafka que Benjamin admirait tant – dans *La Métamorphose* et *Le Procès*) peut être envisagée ici comme une *production réglée*: celle qui découle de l'ensemble des dispositifs de séparation et de multiplication de ce que l'on peut appeler des *frontières intérieures* au statut flottant, mais néanmoins d'une constante effectivité.

Ce qui caractérise l'exil (ou, plus exactement, la condition de *réfugié*) pour Benjamin, comme pour ceux qui quittent l'Allemagne dans les mêmes années que lui, est constant : non pas seulement une perte de statut social et de reconnaissance, mais surtout la production d'un état de flottement perpétuel et plus ou moins accentué tendant vers ce que Hannah Arendt appelle *acosmisme*.

⁶ « Le changement de régime, en juillet 1940, ne marqua pas une rupture radicale, en ce qui concerne la politique à l'égard des réfugiés. Il est vrai que les sentiments antijuifs se firent plus forts dans la colère et le chagrin d'un désastre national humiliant. Fait beaucoup plus important, le nouveau régime rendit légitime une expression plus libre de ces sentiments, en supprimant la loi et la coutume républicaines qui avaient aidé à réfréner les expressions antijuives (...) La politique de Vichy à l'égard des réfugiés n'offrit pas de différences marquantes avec celle de la fin de la III^e République. Elle en fut plutôt la continuation et le renforcement, élevés à une nouvelle puissance par la chasse aux coupables et par l'effort pour créer une impression de vigueur et d'autorité » Marrus-Paxton, op. cit. p. 73.

⁷ Hanna Schramm et Barbara Vormeier (*Vivre à Gurs*, François Maspero, 1979) mentionnent le « renforcement de la rigueur des dispositions générales à l'égard des étrangers », à partir de février 1935, à la suite de la crise économique générale qui faisait à présent sentir ses effets en France ; à partir de 1938, le « renforcement des mesures de contrôle à l'égard des étrangers, conséquence de l'aggravation de la situation internationale ». Peu après l'arrivée au pouvoir de Hitler, les consulats français en Allemagne ne délivraient plus de visas pour deux ans, mais seulement pour deux mois ; la délivrance de la carte d'identité destinée aux réfugiés se faisait au bout de plusieurs mois, parfois plusieurs années, par le préfet du lieu de résidence de l'étranger ; à partir de 1935, cette carte d'identité n'est plus valable que pour le département où elle a été délivrée... voir p. 199 sqq.

Le réfugié ne perd pas un monde (« son » monde originaire) pour en retrouver un autre auquel il doit s'adapter ; il entre dans un processus continu dans lequel il endure un déficit, une déperdition en monde – toute espèce de monde. L'autre nom de ce processus est le déracinement. Précarité économique, difficulté à se loger, problèmes avec l'administration, démultiplication des obstacles culturels et linguistiques sont les manifestations les plus courantes de ce phénomène de *déclassement* susceptible de tendre vers la déchéance, qui affecte la condition du réfugié (8).

Mais ce ne sont là que très partiellement des facteurs découlant *naturellement* de la condition d'exilé. La précarisation de l'existence du réfugié est ici indissociable du *défaut d'hospitalité* et de la prolifération de son contraire – l'hostilité tenace, ouverte ou latente, à laquelle doit faire face l'étranger démuné et chassé de son pays par la violence du pouvoir. Cette hostilité est, en tout premier lieu celle de l'administration, de la bureaucratie, de l'Etat – les attitudes sociales (du côté de la population française) sont, elles, infiniment plus différenciées.

Le facteur déterminant est ici la *catégorisation* de l'étranger comme réfugié, la fabrication de son statut séparé et infériorisé par les décrets et dispositifs mis en place par l'autorité. L'envers subjectif et affectif de cette production, c'est l'isolement, la solitude, la « désolation » (entendue comme « devenir » ou processus, davantage que comme état) du réfugié (9)⁹.

Le cas de Benjamin constitue une illustration saisissante de ce processus : il est, en tant *qu'acteur intellectuel*, aussi bien par le biais de ses traductions en allemand d'auteurs français contemporains que par les compte-rendus d'ouvrages récents de langue française, ou enfin par ses recherches personnelles sur le Paris du XIX^e siècle (le grand *Passagenwerk*), ce que l'on pourrait appeler *le médiateur idéal* entre la culture française et la culture allemande du plus extrême contemporain de son temps. Son acuité intellectuelle lui permet de détecter, dans le domaine littéraire notamment, ce qui est destiné à faire époque (Proust, Gide, Valéry, Aragon...). Ses relations dans le monde de l'édition, celui

⁸ Benjamin décrit ce processus dans une lettre qu'il adresse à Gershom Scholem en 1934 : « Je n'ai pratiquement jamais été aussi isolé qu'ici. Si je cherchais les occasions de m'éterniser au café avec les émigrants, il me serait aisé de m'en procurer. Mais je les évite (...) S'y ajoute qu'en pénurie complète de ressources, on fait toujours bien de chercher cet anonymat que donne une grande ville » (in *Ecrits français*, op. cit., p. 13).

Egalement, cette lettre de Benjamin à Werner Kraft (25/05/1935) : « Ma situation économique est difficile : je ne sais combien de temps encore je pourrai financer mon séjour à Paris. N'importe quel travail épisodiquement occasionnel serait le bienvenu (...) J'ai extraordinairement réduit mon budget. C'est ainsi que, maintenant, j'habite chez des émigrés qui me sous-louent une pièce (...) Simplement, en passant, je mentionnerai qu'il m'a fallu renouveler ma carte d'identité sans que j'eusse les cent francs indispensables pour cette opération » (in Gilbert Badia et al., *Les barbelés de l'exil*, Presses universitaires de Grenoble, 1979, p. 69).

⁹ « Le nombre de ceux aux yeux de qui mon travail peut justifier mon identité s'est beaucoup amoindri depuis l'émigration », écrit Benjamin à Horkheimer en 1935. Et à Scholem, en 1938 : « L'isolement dans lequel je vis et surtout travaille, créé une dépendance anormale vis-à-vis de l'accueil que rencontre ce que je fais » (Walter Benjamin, *Correspondance 1929-1940*, traduit de l'allemand par Guy Petitdemange, Aubier 1986, p. 186 et p. 283.)

de l'université, de la presse, de la recherche sont suffisamment denses pour que des personnalités aussi diverses que Jean Paulhan, Jean Cassou, Jules Romains, Adrienne Monnier, Louis Guilloux, Jean-Richard Bloch, Lucien Lévy-Bruhl (...) appuient en 1938 sa demande de naturalisation, pour que Georges Bataille accepte de cacher ses manuscrits à la Bibliothèque nationale au début de la guerre. Sa connaissance de la langue française lui permet de rédiger certains de ses textes et d'en traduire d'autres – et non des moindres (« Le narrateur », « l'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée », « Sur le concept d'histoire »...).

Et, simultanément, la ligne de force *existentielle* de Benjamin, durant les sept années où il lui faut entrer, de gré ou de force, dans la peau du réfugié, en France, est bien celle d'un flottement, d'une séparation, d'un affaiblissement et d'une déréliction croissants. Sans parti et cultivant farouchement l'autonomie de son jugement, politique et autres, Benjamin vit en marge d'une émigration allemande divisée et accablée par le poids des difficultés de la survie. Mais simultanément, il constate qu'il ne lui est pas possible d'avoir avec un Français une conversation sérieuse de « plus d'un quart d'heure » - non pas tant du fait d'une hostilité déclarée de la part de la majorité de ses interlocuteurs, mais plutôt de cette sorte de distraction, de contrariété plus ou moins marquée qui, constamment éloigne les « autochtones » de ces derniers arrivants et de leur *Unheimlichkeit* naturelle (10)¹⁰.

Les multiples obstacles administratifs sciemment disposés par la bureaucratie d'Etat sur le chemin de l'intégration des réfugiés (l'obtention de l'obligatoire « carte d'identité » est, par exemple, un vrai parcours du combattant) viennent durcir et donner pour ainsi dire une consistance institutionnelle à ce glissement hors des espaces communs. La précarité économique, liée entre autres, à la quasi-impossibilité pour les réfugiés de travailler, renforce leur isolement ; ils ne vivent pas, ils survivent dans des interstices plus ou moins sûrs, dans des isolats plus ou moins étriqués. Les réfugiés n'habitent pas, ils « campent », ils « se débrouillent » - le sol se dérobe sans relâche sous leurs pas. La temporalité qui s'impose à eux est discontinue, friable. La terre qui les accueille ou plutôt les recueille de mauvaise grâce est, pour eux, tout sauf un *refuge*, car elle est striée de toutes sortes de frontières invisibles, symboliques, subjectives, culturelles – invisibles car invouables, le plus souvent. Des « frontières » du genre de celle qui se laisse entrevoir, furtivement, par exemple, lorsque Benjamin échoue régulièrement à se faire publier dans les grandes revues parisiennes du moment...(11)¹¹

¹⁰ « Ni Julien Green, ni Gide ne mentionnent (...) le nom de Benjamin dans leurs journaux respectifs, lui qui les fit connaître avant tout le monde en Allemagne (J.M. Monnoyer in W. Benjamin, *Ecrits français* op. cit.) . Ou encore : « La vie parmi les émigrés –écrivait-il à Scholem en décembre 1933 – est insupportable, une vie solitaire n'est plus tolérable et il est impossible de vivre parmi les Français. Il ne reste donc que le travail, mais rien ne le menace davantage que de le distinguer si clairement comme la seule ressource intérieure » (Enzo Traverso in *Correspondance Benjamin-Adorno*, op. cit., p. 17.).

¹¹ Comme lorsque Jean Paulhan refuse de publier son article sur Bachofen dans la *Nouvelle revue française*.

Le contraste entre la stature éminente du passeur culturel et intellectuel qu'est Benjamin dans cet entre-deux-guerres franco-allemandes et sa condition à la fois déchue et déprimée – celle du de réfugié amoureux transi de Paris, survivant parfois aux confins de la « clochardisation » est ici saisissant : il est l'expression crue du conflit qui oppose une sphère « cosmopolitique » dans laquelle les œuvres, les idées, les débats, les intensités culturelles et intellectuelles circulent *en dépit* des « barrières » linguistiques, historiques, nationales, *en dépit* des distances... et une autre dans laquelle, à l'inverse, les logiques policières et bureaucratiques tendent à multiplier les lignes de démarcation entre ceux là même qui se trouvent établis dans un même espace. Le propre de ces logiques policières et administratives est en l'occurrence d'*éloigner les uns des autres* ceux qui co-existent dans un espace commun, sur un même territoire, de faire en sorte que cette proximité soit tout sauf une *co-habitation*, fondée sur le partage d'un monde de vie commun. Face aux incessantes difficultés qu'il rencontre pour se loger, se nourrir, se mettre en règle, Benjamin est constamment, dans son espace propre (Paris, en général) seul – ses soutiens, ceux auxquels il confie ses soucis, ses pensées intimes, ceux qui le soutiennent sont éloignés (Scholem à Jérusalem, Adorno à New York, Brecht au Danemark...), comme en témoignent sa correspondance ou ses rares déplacements (12)¹².

Le jeu de l'Etat face à l'étranger démuni, chassé de son pays et, bientôt, privé de sa nationalité (Benjamin est déchu de la nationalité allemande en 1939) est de l'établir dans une précarité, une condition fragile et dégradée qui, sans cesse, le reconduit, subjectivement, à sa *place* : non pas celle du persécuté *accueilli* en vertu des lois d'une hospitalité politique fondée sur des principes ou des valeurs universelles (humanistes, humanitaires), mais celle de l'*outsider*, du différent, nécessairement suspect, et donc l'acceptation ne saurait être que réticente et conditionnelle. Le droit de cette *espèce tolérée* à l'expression publique est constamment limité, soumis à des restriction variables - alors même qu'ils sont les témoins directs de ce que la violence politique et la privation de libertés « font à l'homme ». En ce sens, le réfugié n'est pas, en termes de condition (politique, juridique) de modernité un citoyen (un sujet majeur) dont la condition a subi, pour des raisons contingentes et provisoires, certaines dégradations – il est bien plutôt *l'autre du citoyen*, voire son contraire (¹³13).

Le jeu de l'Etat, dans la gestion des populations, est de produire ce genre de séparation et de tri établissant constamment des hiérarchies, des conditions d'accès pour les uns, d'exclusion pour les autres. Il est de rendre visibles des

¹² Voir sur ce point Bruno Tackels : *Walter Benjamin – une vie dans les textes*, Actes Sud, 2009.

¹³ Lorsque la France entre en guerre contre l'Allemagne, en septembre 1939, note Bruno Tackels (*op. cit.*), Benjamin « entre brusquement dans la catégorie des 'sujets ennemis'. Tous les citoyens du Reich, sympathisants et antifascistes confondus, reçoivent par affichage l'ordre de regagner (sic) immédiatement des centres de rassemblement, où ils seront triés et répartis en différentes catégories. Malgré les démarches engagées dès 1936 pour obtenir la nationalité française, Benjamin est concerné par ces nouvelles dispositions. Foudroyé par une mesure qui foule aux pieds trente années d'amour pour la France, il quitte son domicile de la rue Dombasle et se rend au Stade olympique de Colombes, muni d'une petite valise, mais visiblement très lourde, livres et papiers obligent », p. 599 .

catégories litigieuses dont le statut et les dénominations sont variables selon les époques et les séquences historiques, mais dont le propre est, structurellement, de pouvoir être désignés comme *l'incarnation d'un certain danger* (une cinquième colonne, des concurrents déloyaux dans le domaine de l'emploi, des facteurs de trouble de la vie commune...), ceci dans le but de produire certains effets de *mobilisation* (toute négative) des supposés *insiders* – les « ayants-droit » déclarés légitimes dans un espace national donné.

Sous cet angle, la notion même de frontière doit être réévaluée, lorsqu'on la rapporte aux logiques de l'Etat moderne : la frontière ne serait pas tant ce qui délimite un espace national-étatique, le sépare d'un autre, que l'un des moyens par lesquels un Etat gouverne les populations en produisant des divisions et des discriminations, en opérant des tris, en morcelant et en catégorisant – autant d'opérations dictées non par des réalités dites naturelles, mais bien par des « logiques », des éléments de rationalité gouvernementale. Ce qui est effectivement opérant, en termes de rationalité, ce sont tout autant les frontières intérieures qui ont comme point d'implication la population et non le territoire, qui n'ont pas du tout le même régime de visibilité, que les frontières qui séparent les Etats et dont le tracé est – du moins dans le monde européen où vivait Benjamin - si lourd.

Le propre des frontières intérieures, furtives, inavouables/inavouées, celles qui séparent les catégories de vivants et non les entités étatiques ou territoriales, est leur mobilité, leur capacité de démultiplication, leur dispersion. Cette modalité de la frontière se retrouve partout : dans les bureaux de la préfecture où les réfugiés et demandeurs d'asile font la queue pour tenter d'obtenir les documents indispensables à leur survie en exil ; dans la rue où l'étranger « en situation irrégulière » est sommé de présenter ses papiers aux policiers qui ont repéré son faciès ou son accent « exotique » ; dans le grand magasin où le vendeur le traite avec dédain ; à l'embauche où on le discrimine... Et puis, lorsque la situation politique se dégrade, lorsque montent les tensions internationales, tout se passe soudainement comme si le trait de la frontière subreptice, furtive s'épaississait et comme si elle accédait à une visibilité dramatique : rebaptisés « ressortissants ennemis », les réfugiés sont raflés au petit matin et conduit dans ces établissements innommables que les autorités ne rechignent pourtant pas à nommer « camps de concentration ». Un peu plus tard, lorsque les antisémites de toujours arrivent aux affaires à la faveur de la défaite française, ce sont les Juifs étrangers qui voient, les premiers, se dresser entre leurs compagnons d'exil et eux, entre les Français et eux, de nouvelles frontières – de véritables murs de discriminations administratives (14)¹⁴.

¹⁴ Dans l'essai qu'elle consacre à Benjamin (*Vies politiques*, Tel Gallimard, 1986, traduit par Agnès Oppenheimer-Faure et Patrick Lévy), Hannah Arendt rappelle le motif tout à fait particulier pour lequel Benjamin se décide à tenter de quitter clandestinement le territoire français : « Il lui manquait le visa de sortie français encore exigé à l'époque, car le régime de Vichy, désireux d'être agréable à la Gestapo, avait pour principe, à ce moment, de le refuser aux réfugiés allemands » (p. 267).

En termes d'économie subjective, psychique, morale, le régime des frontières intérieures qui strie et balafre le corps de la population produit des effets tout à fait distincts : production d'une population inquiète, humiliée, angoissée, déprimée. Cette usure, cette *attrition* supplémentaire de la fraction de la population qu'a déjà fragilisée le déracinement et qui, au demeurant, constitue, du point de vue des normes de la civilisation européenne, la fraction la plus consciente, la plus lucide et la plus courageuse de la nation allemande (celle qui refuse de s'accommoder du régime nazi ou que ce régime menace pour des raisons politiques et idéologiques) est un facteur décisif, si ce n'est le facteur premier, à prendre en considération pour comprendre le destin de Benjamin. Tous ceux qui l'ont côtoyé durant ces années d'exil ont été frappés par son côté dépressif, son pessimisme radical, sa fragilité psychique – une mélancolie qui, souvent, se précipite en véritables accès de désespoir (15)¹⁵. Or, la dépression, la mélancolie et cette forme du désespoir sont, très précisément, des maladies de l'exil constamment attisées, tout particulièrement chez l'intellectuel, par la déperdition des réseaux de reconnaissance et l'affaïssement des conditions d'appartenance – mais aussi par la démultiplication des obstacles à l'intégration et aussi au rétablissement des conditions élémentaires du travail intellectuel – conditions particulièrement exigeantes dans le cas de Benjamin qui ne supportait pas le bruit, ne pouvait pas s'éloigner de la Bibliothèque nationale et pour qui la perte d'un certain stylo prenait la tournure d'une catastrophe absolue... (16)¹⁶

Cette sorte de persécution plus ou moins « douce » mais tenace à laquelle doivent faire face les réfugiés a pour effet la multiplication des « problèmes d'intendance » - tout – se loger, entreprendre un voyage, trouver un emploi... - devient compliqué, infiniment plus compliqué que pour les autres, et le propre de cette existence « compliquée » est double : d'une part, elle produit des effets d'usure psychiques particuliers et de l'autre, elle ne peut pas faire l'objet d'un « partage » avec *les autres*, les supposés autochtones pour lesquels ces complications n'existent pas.

Pour un individu comme Benjamin, radicalement dépourvu de sens pratique et incapable de se « débrouiller » (le réfugié est quelqu'un qui, en tout premier lieu, doit apprendre à « se débrouiller », c'est-à-dire à résister à l'ensemble des dispositifs administratifs et policiers voués à lui empoisonner l'existence et à ne pas succomber à l'épreuve de la précarité), la multiplication de ces

¹⁵ Il écrit ainsi en 1940 à Stefan Hessel : « Quel espoir encore puis-je avoir de faire connaître mes idées ? Même des amis comme Horkheimer et Adorno qui m'aident à m'enfuir ne semblent pas avoir besoin de mes réflexions » (in Bruno Tackels, op. cit., p. 635.).

¹⁶ En 1935, il écrit à Gershom Scholem : « En février, je ferai une conférence sur *Les affinités électives* à l'Institut des Etudes Germaniques. Malgré tout, pour combien de temps encore vont suffire mes capacités de résistance, je l'ignore ; je n'ai l'extrême nécessaire que pour quinze jours par mois au moins. Mais la moindre acquisition suppose l'intervention d'un miracle. Au lieu de quoi il arriva voici quelques jours que je perdis mon stylo, un cadeau de grand prix, plus exactement un héritage. Et ce ne fut point là miracle, le résultat le plus naturel plutôt d'une très profonde mauvaise humeur et, en plus, une instructive confirmation du principe qu'à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a » *Correspondance 1929-40, op. cit., pp. 192-193.*

complications spécifiques tend à transformer son existence en enfer perpétuel et à produire une forme de dépression et d'exténuation permanentes qui accroissent son *aproxie* constitutive et le rendent incapable de prendre des décisions – dans les circonstances politiques où, précisément, il s'imposerait qu'il les prenne (17)¹⁷. La condition du réfugié tend à devenir sous ce signe de l'attrition produite par les dispositifs spécifiques de la *police des étrangers* une sorte d'enfermement à ciel ouvert, les frontières intérieures devenant à ce point le destin du réfugié que celui-ci les introjecte en s'isolant, se repliant, en réduisant au minimum sa communication avec l'extérieur – sur le « modèle », encore une fois, de l'employé modèle de Kafka, transformé en cloporte et enfermé dans sa chambre à coucher (18)¹⁸.

Ce retrait du monde commun trouve son équivalent exact dans la vie intellectuelle. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la présence d'un grand nombre d'intellectuels et d'artistes allemands de premier plan (et autres exilés d'Europe centrale et orientale) en France dans les années 1930 n'a pas suffi pour que se trouve *ipso facto* intensifié un courant d'échanges, de débats avec leurs collègues français. C'est même tout le contraire qui se passe : Benjamin traduit, introduit auprès du public allemand (avec une difficulté croissante à partir de 1933) les meilleurs auteurs français du moment, il « croise » Valéry, Bataille, Caillois, Klossowski, Paulhan et autres figures clés de la vie intellectuelle et de l'avant-garde artistique du moment, il lit et écrit en français comme certains de ses interlocuteurs lisent Hegel dans le texte – mais ce n'est pas pour autant qu'il se trouve *de plain-pied*, engagé dans des discussions et une collaboration intellectuelle et éditoriale avec ces acteurs de la vie intellectuelle française. A l'inverse : tout se passe comme si les uns et les autres qui, pourtant, se meuvent dans un même espace (cafés, théâtres, expositions, comités anti-fascistes, etc.) vivaient, au fond, sur des planètes différentes. C'est que leurs subjectivités intellectuelles, leurs sensibilités, leurs problématiques, leurs centres d'intérêt demeurent absolument hétérogènes (19)¹⁹. Prénance, efficace inflexible, une nouvelle fois, des frontières invisibles, fondée sur un irrémédiable éloignement dans la proximité topographique même et dont témoigne de manière répétitive la correspondance de Benjamin avec ses *vrais* interlocuteurs, ceux qui proviennent de la même matrice intellectuelle que lui – et qui sont éloignés – Adorno, Scholem, Brecht sans doute. Ce n'est donc

¹⁷ Hannah Arendt, *op. cit.*, évoque cette citation de Jacques Rivière, à propos de Proust, et que Benjamin lui-même cite – *pro domo sui, assurément* : « Il est mort de la même inexpérience qui lui a permis d'écrire son œuvre (...) Il est mort de ne pas savoir comment on allume un feu, comment on ouvre une fenêtre » (*op. cit.* p. 252.)

¹⁸ « De Benjamin aussi l'on pourrait dire ce que lui-même a dit de Kafka avec une si unique justesse : 'On serait tenté de dire : dès lors qu'il était certain de l'insuccès final, tout marchait pour lui chemin faisant comme en rêve' » (*Ibid.* p. 266.).

¹⁹ La correspondance de Benjamin avec Adorno et Scholem, notamment, propose de nombreux témoignages de cet éloignement dans la contiguïté avec des figures comme Caillois, Bataille, J. Wahl, Klossowski, etc. Sans parler de plus fameux (à l'époque) comme Giraudoux, Valéry, Romains, Gide... qui, à l'occasion, donnent un coup de pouce à leurs collègues réfugiés, tout en conservant leurs distances.

pas la discussion, l'échange direct qui, pour le réfugié intellectuel, est le truchement de la communication et de l'échange, mais *la lettre*, véritable bouteille à la mer, souvent, qui atteint son destinataire par des circuits compliqués et aléatoires, tant du fait des circonstances politiques et guerrières que de la mobilité incessante des réfugiés.

La correspondance de Benjamin comporte force notations et anecdotes qui, au delà des habituels persiflages et railleries, témoignent de cette absence de « longueur d'onde » commune entre les exilés intellectuels allemands et leurs équivalents français – les nombreuses allusions concernant le Collège de sociologie qui se trouvent dans la correspondance de Benjamin en témoignent. Le problème du réfugié intellectuel n'est pas seulement que son statut social se trouve dégradé, son existence précarisée, c'est aussi et peut-être surtout qu'il transporte avec lui son « monde » de pensées, de « problèmes », de références, de contraintes linguistiques, d'implicites culturels (etc.) , un microcosme dont le propre est, précisément, de n'être pas transposable comme tel dans la topographie dans laquelle il vient s'établir. En ce sens, on peut dire que le réfugié intellectuel transporte ses frontières avec lui et programme de la sorte son échec à *trouver sa place* dans le champ intellectuel où il est, de gré ou de force, déplacé. Cette contrainte qui émane du sujet lui-même vient se conjuguer avec celle qui, émanant des logiques policières de l'Etat, tend à fabriquer le personnage du réfugié en tant qu'outsider plus ou moins toléré. Inversement, nous dirons que le réfugié qui parvient à s'arracher à ses contraintes subjectives (son formatage originaire) et à accéder au code de la culture et de l'institution de la vie intellectuelle (universitaire, « publicistique »...) à laquelle il est sommé de s'adapter voit s'ouvrir devant lui les portes d'une symbiose infiniment productive – Hannah Arendt aux Etats-Unis, Siegfried Kracauer à un moindre titre, par contraste avec Walter Benjamin en France et Adorno aux Etats-Unis.

Ayant passé en revue ces éléments qui composent le tableau succinct nommé « Benjamin en exil », nous commençons à voir se dessiner le filigrane d'une réponse à notre question – « Qui a tué Benjamin ? ». A l'évidence, la mise à mort de cet être qui alliait une très grande lucidité sur l'époque en général et le présent immédiat en particulier avec une totale incapacité d'en tirer les conséquences pratiques qui s'imposent (jusqu'au bout, Benjamin s'avère incapable de s'imaginer éloigné de la Bibliothèque nationale, sorte de matrice fallacieusement auto-immunitaire de son travail et de ses recherches) se trame bien en amont du déferlement des troupes nazies sur la France vaincue, durant l'été 1940 (20)²⁰. Elle a sur ses arrières cette usure persistante du réfugié par les dispositifs juridiques et administratifs mis en place par l'Etat. C'est donc la

²⁰ J.M Monnoyer évoque « Cette grandiose conquête marine qu'était devenue pour lui la bibliothèque de la rue de Richelieu », *Ecrits français*, op. cit. p. 18) ; Bruno Tackels (*op. cit.* p. 608) note que « rien au monde, pour [Benjamin] ne pourrait remplacer la Bibliothèque nationale », à propos de son départ de Paris *in extremis* avant l'arrivée des troupes allemands dans la capitale française, mi-juin 1940.

question elle-même qui doit être compliquée : au « qui ? » univoque et simplificateur (Hitler et ses sbires), mais plutôt un neutre – une conjonction de facteurs impliquant une machine vivante, une machine humaine – l'Etat, ses logiques « policières » plus ses routines bureaucratiques et une conjoncture ou un événement historique portant la marque du désastre – la défaite de la France et l'invasion de son territoire par la Wehrmacht, l'Occupation.

La mort de Benjamin n'est pas seulement tramée par la collaboration avec l'occupant de l'autorité qui se met en place après la défaite, par l'adoption d'une législation antisémite et par l'internement des réfugiés anti-nazis allemands et autrichiens, elle l'est par le dispositif même de production du réfugié qui se met en place, en France, dès la prise du pouvoir par Hitler, le 30/01/1933 (21)²¹. Un dispositif dont le propre est, notamment, de faire l'impasse sur la notion même d'un asile *politique* dû à ces réfugiés, d'une *hospitalité inconditionnelle* due à eux, vu les motifs et circonstances de leur exil (22)²².

Cette description est conforme à la définition de la catastrophe que, Benjamin propose dans ces années mêmes : non pas tant l'événement désastreux qui vient inopinément bouleverser l'ordre normal et réglé des choses, sur un mode apocalyptique, mais plutôt le fait que « les choses continuent comme avant » – c'est la pente même, le pli du présent qui est catastrophique – le présent comme catastrophe continue (23)²³. Il est saisissant de voir comment la dimension biographique, subjective (psychologique et morale) de l'existence de Benjamin en exil se superpose parfaitement avec ce diagnostic sur l'époque et sur le cours de l'Histoire (qui avance toujours par le « mauvais bout »). C'est sur un mode *continu plutôt que discontinu* que se produit cette sorte de dégradation, de déclassement, de rabougrissement et d'affaiblissement de ses réserves morales et psychologiques qui va aboutir à une forme d'*abandon* aux forces conjuguées de Léviathan et Behemoth. Une sorte de mort stoïcienne et forme d'acceptation des coups du Destin – comme Cicéron tendant le cou au centurion chargé de l'égorger ? (24)²⁴

Il n'y a en fait aucune rupture entre les différentes phases de l'exil de Benjamin, tissé d'une trame continue d'empêchements bureaucratiques en tous genres dont l'échec de la tentative d'obtenir la nationalité française constitue en quelque

²¹ Cette approche rejoint les analyses de Zygmunt Bauman, aussi bien dans *Holocauste et modernité* que dans *Le coût social de la mondialisation* où d'autres textes consacrés à la figure du réfugié.

²² Sur le caractère inconditionnel de l'hospitalité, voir René Scherer : *Zeus hospitalier, éloge de l'hospitalité*, Armand Colin, 1993.

²³ Walter Benjamin : « Thèses sur la philosophie de l'Histoire », in *Poésie et Révolution*, traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac, Denoël, 1971.

²⁴ Le sens ultime de la mort de Benjamin est naturellement indécidable – suicide de désespoir au bout de la dépression chronique sans cesse aggravée, acte de souveraineté, gant lancé à la face de la barbarie montante ? Brecht, évoquant la « mort volontaire » (*Freitod*) et non pas le suicide de Benjamin tranche entre les deux interprétations : son distique intitulé « Sur la mort libre de l'exilé W. B. dit : « Rejeté à la fin vers une frontière infranchissable/ Tu as franchi, me dit-on, une frontière infranchissable » (bruno Tackels, *op. cit.* p. 651).

sorte le point nodal – il est bien évident que si Benjamin était devenu français en 1938, il aurait été en meilleure position, fût-ce de façon conditionnelle et limitée, pour envisager les conditions d'un nouvel exil pendant l'été 1940. Le passage clandestin hasardeux (vu son état de santé notamment, Benjamin n'ayant pas eu les moyens de faire diagnostiquer et soigner correctement l'affection cardiaque dont il souffre, pour des raisons financières) de la frontière franco-espagnole entre Cerbère et Port-Bou est l'aboutissement, le débouché de cette production lente d'une vie progressivement dépouillée de ses qualifications – c'est un corps en déréliction (comme le montre de façon saisissante le témoignage de Lisa Fittko, sa passeuse improvisée) qui vient échouer sur cette frontière – passablement poreuse au demeurant... (25)²⁵

Ce qui s'identifie donc à l'œil nu dans cette fin désolée de Benjamin, c'est bien l'efficace de la fracture biopolitique qui, dans les sociétés contemporaines et aux conditions des pouvoirs modernes, sépare les supposés inclus de droit des autres, plèbe étrangère, métèques d'ici et ailleurs dont la condition est nécessairement friable et litigieuse. Ici, cette production spécifique de la politique moderne et de l'ordre étatique européen qu'est le réfugié.

La lente mise à mort de Walter Benjamin nous incite donc à nous interroger sur les fonctions thanatocratiques, thanatopolitiques de l'Etat moderne ou, comme le dit Foucault, des pouvoirs modernes. On se rappelle que, pour Foucault, cette part obscure du biopouvoir a essentiellement deux visages : le génocide nucléaire et le racisme exterminateur. Or, ce à quoi nous avons ici affaire n'entre pas exactement dans ces catégories tranchées : ce dont Benjamin éprouve, tout au long de son parcours d'exil en France, la *puissance d'exténuation*, ne n'est pas un racisme déclaré, institué comme tel, un projet de liquidation d'un groupe humain désigné comme nuisible et superfétatoire. C'est plutôt un dispositif de tri, une police classificatoire destinée à assigner leur place à ceux qui, en tant qu'étrangers suspects, sont inclus sur un mode discriminatoire et potentiellement excluant. Ce dont il connaît l'épreuve, c'est une thanatopolitique de basse intensité qui ne produira des morts en masse, de la masse perdue que lorsqu'elle se conjuguera avec d'autres facteurs – la marche triomphale de la machine de guerre nazie à travers toute l'Europe. Dans son ordinaire, cette thanatopolitique *soft* produit de la vie rabougrie, empêchée, usée prématurément – celle de ces réfugiés qui s'éprouvent à bon escient comme des réprouvés et non pas comme les hôtes d'une nation démocratique. Elle produit une forme de non-vie (qualifiée) qui n'est pas la mort mais la survie anxieuse et qui, surtout,

²⁵ Bruno Tackels note que Benjamin, atteint d'une myocardite dont il n'a pu faire évaluer le degré de gravité avec précision, faute de pouvoir payer les examens médicaux, n'est guère capable de marcher plus de trois ou quatre minutes sans marquer une pause, au début de la guerre. Voir aussi le livre de Lisa Fittko : *Les chemins des Pyrénées, souvenirs, 1940-1941*, traduit de l'allemand par Léa Marcou, Maren Sell et Cie, 1987. Il est intéressant de noter que c'est Lisa Fittko, elle-même exilée politique menacée par les nazis et la police de Vichy, qui fait passer à Benjamin en Espagne, par un chemin qu'elle ne connaît pas. Où sont et que font dans ces moments cruciaux, les antifascistes autochtones auxquels les sentiers de douaniers sont familiers ?

va dévoiler ses pleines potentialités mortifères dès l'instant où elle va se « brancher » sur les circonstances exceptionnelles de la défaite et de l'Occupation. Mais ses potentialités destructrices n'en sont pas moins, littéralement, *infinies*.

Il se dévoilera alors en pleine lumière que, du point de vue des réfugiés, des dispositifs étatiques (juridiques, administratifs et policiers) qui gouvernent leur destin, la forme républicaine ou démocratique de l'institution politique (l'Etat dit républicain ou démocratique) ne constitue d'aucune manière une garantie pour leur intégrité. Ce sont, directement, les dispositifs mis en place par l'institution démocratique qui se branchent sur la machine exterminatrice des nazis. Les émissaires de l'appareil policier du Reich viennent, après la campagne de France, récupérer *dans les camps de concentration mis en place par les autorités françaises* avant même le déclenchement des hostilités (pendant la « Drôle de guerre ») les opposants au régime et les Juifs (nombreux sont l'un et l'autre) figurant sur leurs listes noires.

La thanatopolitique, entendue comme mise à mort concertée de fractions ciblées de la population, apparaît bien ici comme une *potentialité permanente* des pouvoirs modernes, quelle que soit l'étiquette dont ils se parent. Dès l'instant où le geste du tri ou du triage (un « geste » primordial de l'exercice du pouvoir dans les sociétés modernes, mais aussi de la biopolitique, puisqu'il est, dans sa forme la plus brutale et la plus épurée celui de la médecine de guerre ou de la médecine des catastrophes) est ancré au cœur du gouvernement moderne du vivant, cette potentialité existe. Or, constamment, structurellement, le réfugié, l'étranger en situation litigieuse est, dans nos sociétés, l'objet par excellence de ce genre d'opération, l'occasion de ce geste. Or, le propre d'un tri ou, dans sa version « terminale », d'une sélection (au sens nazi du terme), c'est d'établir, dans l'instant, une frontière non matérialisée, mais néanmoins fatidique. La mort de Benjamin *sur* la frontière franco-espagnole ne fait donc qu'objectiver, rendre visible sur un mode conventionnellement désigné comme tragique la dimension potentiellement thanatocratique de ce geste (26)²⁶.

Nous qui vivons non plus à l'heure de la montée des pouvoirs totalitaires et de la barbarie nazie, mais à celle de la globalisation démocratique et de la construction européenne, c'est-à-dire à tous égards, dans une tout autre séquence, sommes bien placés pour constater avec quelle *constance* et esprit de suite ces gestes de l'Etat et des pouvoirs modernes se maintiennent, se poursuivent, se raffinent – et ce envers et contre ce qui sépare et oppose les époques. La transformation de la communauté européenne en « Forteresse Europe », la multiplication, dans nos sociétés, des dispositifs de tri, de

²⁶ Le motif thanatopolitique s'associe donc, dans ces sociétés, davantage à la bureaucratie, au fonctionnariat déresponsabilisé, aux comparses et aux spectateurs passifs, aux régularités administratives saisies par l'exception qu'aux monstres et bourreaux sanguinaires. Sur ce point, je rencontre aussi bien Hannah Arendt que Zygmunt Bauman et Christopher Browning (*Des bourreaux ordinaires*).

catégorisation, d'arrêt, de refoulement des étrangers migrants qui, quels que soient leurs parcours et leurs motifs, aspirent à pénétrer dans l' « Espace Schengen » en témoigne.

Qu'une partie seulement de ces migrants soient des « demandeurs d'asile », susceptibles à ce titre d'être rapprochés des réfugiés victimes de la terreur hitlérienne ne change rien à l'affaire. Ce qui importe, c'est la continuité qui se manifeste dans la violence des dispositifs de séparation, dans leurs potentialités mortifères : rafles, emprisonnements, rétention expulsion des sans papiers ; disparition par centaines, voire milliers en Méditerranée de ceux qui tentent de gagner les côtes italiennes, grecques ou espagnoles par la mer sur des embarcations de fortune à défaut de pouvoir obtenir des visas d'immigration (plus de 15 000 personnes auraient trouvé la mort dans le parcours migratoire en tentant de gagner l'Europe depuis 1988, selon le site *Fortress Europe* , cité par Claire Rodier (27)²⁷).

Ces *disparus* (comme l'est au fond Benjamin dont les restes mortels n'ont jamais été localisés et dont les derniers moments s'entourent d'un mystère persistant qui continue à donner prise aux interprétations les plus variées) sont les témoins à jamais muets, et sans nom pour la plupart d'entre eux, de ce qu'il y a de l'inavouable, de l'inarticulable dans la biopolitique contemporaine, ils sont les témoins de l'actualité persistante de ce régime de la catastrophe tissée dans le présent le plus ordinaire – ils « disparaissent » jour après jour dans un hors champ rigoureux, ils sont les témoins du plus silencieux des désastres – celui qui éprouve la plus grande des difficultés à se constituer aux yeux des opinions européennes comme réalité.

La mer face à laquelle se dresse le cénotaphe vers lequel convergent aujourd'hui les admirateurs toujours plus nombreux de Benjamin, à Port-Bou, est devenue dans notre présent cette barrière liquide où s'engloutit, avec les corps des migrants malchanceux, jusqu'à la réalité du désastre. Des bateaux chargés de plusieurs centaines de personnes disparaissent au large de la Sicile sans qu'un tel désastre ne se solidifie comme fait polémique et susceptible de susciter l'indignation ou la honte des opinions ouest-européennes. On a là une « frontière mentale », un facteur de séparation plus tétanisant encore que tous ces nouveaux murs qui s'érigent ici et ailleurs – en Palestine, entre la Turquie et la Grèce, entre les Etats-Unis et le Mexique, entre l'Inde et le Bangladesh - ceux-ci, du moins, ont une matérialité, ils font trace, ils se voient (28)²⁸.

²⁷ Revue *Pratiques, les cahiers de la médecine utopique*, 2011.

²⁸ On pourrait dire que plus les frontières traditionnelles (territoriales) tendent à devenir ténues, pour le sujet légitime de l'Europe communautaire et le bénéficiaire de la mondialisation – lorsqu'on prend le train à grande vitesse Thalys, entre Paris et Bruxelles, il est rigoureusement impossible de détecter, au passage, la frontière qui sépare la France de la Belgique - , plus les frontières biopolitiques, celles qui affectent et séparent des corps de population deviennent non seulement épaisses, mais *fatidiques*. Pour autant, on ne saurait oublier que les frontières territoriales sont toujours susceptibles de se reformer, pour ainsi dire dans l'instant, sur décision administrative – par exemple entre la France et l'Italie, entre Vintimille et Menton, et spécifiquement à l'intention des Tunisiens qui, à la suite de la « révolution de jasmin », débarquent à Lampedusa et tentent de gagner la France.

